



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2011 17 décembre 2011

Absents excusés : Raphael AUDUSSEAU (AP 87), Lionel DOUDET (BEAUBLANC) Sylvain GUYARD (TS 87), Fabien LAFONT (IND), Patrice LAMARGUE (TS 87).

C'est à 20h15, salle J.P. TIMBAUD à LIMOGES, que Stéphane FOUILLADE, Président du CD 87, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire réunissant près de **60** licenciés. Une participation correcte, les 9 clubs sont représentés, soit 13 mandats.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, le président demande une minute de silence à la mémoire de deux des nôtres : Patrick MEYZAUD, décédé cette année des suites d'une longue maladie, et Eric ASTIER, ancien président du CD, tué très récemment dans un tragique accident de la route.

Le Président entame l'ordre du jour par le bilan d'une année encore exceptionnelle. Il se félicite qu'en 2011, le CD 87 enregistre une nouvelle hausse du nombre de ses licenciés, signe que le département résiste à l'érosion générale. Pour 2012, de nouveaux pêcheurs ont manifesté leur intention de prendre une licence ; on devrait encore progresser.

Cette année, l'élément le plus satisfaisant dans l'organisation, c'est le nombre de bénévoles qui ont contribué aux divers championnats. Nous avons eu, pour la presque totalité des manifestations, plus de volontaires que nécessaire. Je vous remercie tous et j'espère qu'il ne s'agit pas d'une année exceptionnelle. Je compte sur vous pour que cela dure longtemps car il est nettement plus agréable de « travailler » dans de telles conditions.

La réussite sportive s'est manifestée à travers les performances du TEAM SENSAS 87, à nouveau à l'honneur dans les compétitions par équipe et individuelles. Le club haut-viennois a représenté la France au championnat du monde en SERBIE, où il a pris la 8^e place au général. A peine 15 jours plus tard, l'équipe a terminé 10^e du championnat de France des clubs (qualifié pour la finale 2012) et, pour clore sa saison, le TS 87 finit 6^e des 230 équipes concurrentes à la finale SENSAS européenne.

Individuellement, Christophe NOUGIER a enchaîné les qualifications jusqu'à la 1^e division nationale mixte où il termine 19^e, Christian LAMARGUE a accédé à la 2^e division Nationale mixte (22^e), son frère Patrice s'est qualifié pour la 2^e division nationale moulinet (17^e) tout comme Sébastien SOUMAGNAS de l'APVG (19^e).

Les « anciens » du CD aussi se sont distingués puisque deux pêcheurs ont accédé à la 2^e division nationale vétérans : Jean-Jacques GRANDJEAN termine 19^e suivi de Jean-Pierre SAMIE (23^e). Deux autres licenciés du CD accèdent à la 1^e division nationale handicapés où ils se maintiennent : Olivier JAYAT (6^e) et Bruno BEL (8^e).

Enfin, une nouvelle fois la Haute-Vienne a participé au championnat de France des CD. Les cinq pêcheurs qui nous représentaient ont été particulièrement brillants puisqu'ils se sont classés 11^e à quelques points du podium. Le lendemain, ces mêmes pêcheurs ont disputé le Grand National, remportant 2 victoires

sur 2 secteurs, une 2^e place et une 3^e place sur deux autres secteurs.

Nos partenaires ont décidé de poursuivre l'aventure avec notre CD ; grâce à leur aide, nous avons reçu près de 3000 euros de subventions. Le Président et l'ensemble du Comité Directeur remercient tous les acteurs qui soutiennent la pêche de compétition : la Fédération des AAPPMA de la Haute-Vienne, le CNDS, le Conseil Régional, le Conseil Général, les sociétés SENSAS et RAMEAU ainsi que les détaillants : N. CHERVY, R. DEMARS, A. PASCAUD.

Remerciements également au *Populaire du centre* qui a publié nos articles. On ne considère pas encore la pêche au coup comme un sport à part entière puisque les résultats de nos compétitions ont été publiés dans la rubrique "LIMOGES" et non dans les pages sportives... Mais c'est quand même une grande avancée.

EXAMEN DES VŒUX

Avant la présentation des bilans – sportif et financier, le Président propose de passer à l'examen et au vote des vœux afin de procéder au dépouillement pendant les exposés suivants. Le Président donne lecture des 6 vœux retenus par le COM DIR du 25.11.11, communiqués aux Présidents de clubs et aux pêcheurs le 27.11 pour qu'ils puissent les discuter en réunion.

A la demande de l'Assemblée, le Président donne quelques précisions sur la teneur de ces vœux, puis le Secrétaire-adjoint fait l'appel des clubs, répartit les bulletins et fait émarger la liste de vote.

BILAN FINANCIER

Après le ramassage des bulletins de vote, le Président donne la parole au trésorier, Laurent BELLAYER, qui dresse le bilan financier de l'année 2011. L'exercice est pratiquement clos et la comptabilité est saine. Le bilan reste en équilibre, en particulier grâce aux aides des institutions.

Les principaux points de dépenses : le CD87 a donné au Team Sensas 87 une subvention de 1000 euros pour son déplacement au championnat du monde en SERBIE, il a financé en quasi-totalité la participation au championnat de France des CD et le GN, il a alloué 100 euros aux deux jeunes qui ont participé à la Promo Jeunes à BELLEGARDE. Enfin le CD a augmenté de 400 euros la dotation de la finale du CRITERIUM. Le bilan financier 2011 montre un solde positif de 350 euros à ce jour.

Le président précise qu'il avait annoncé au début de son mandat que le CD ne ferait aucun bénéfice tant qu'il serait président. Il réalise ses projets en faisant profiter les pêcheurs des bénéfices sur buvette ou grâce aux subventions de fonctionnement. Les excédents seront redistribués aux jeunes sous forme de frais de déplacement.

Le président informe l'assemblée que le tarif des licences doit augmenter en 2012. La FFPSC accroît légèrement sa part de + 3 euros pour les licences clubs et de + 2 euros pour les licences individuelles seniors, vétérans, juniors, et les licences « nouvelles ». Le tarif reste inchangé pour les cadets et minimes. La Part du CR ne devrait pas progresser et la part du CD reste inchangée. Les formulaires de reprise de licence seront bientôt transmis aux présidents de clubs avec tous les nouveaux tarifs.

Le Bilan financier transmis aux commissaires aux comptes n'a appelé aucun commentaire. L'assemblée donne quitus de sa gestion au Trésorier.

Le Président donne la parole à Alain MONTEAUX qui remercie, au nom de toute l'équipe du TS 87, les élus et les pêcheurs du CD 87 pour l'aide financière et pour les messages de soutien reçus avant, pendant et après le championnat du Monde.

BILAN SPORTIF ET COMPETITION

Le Président invite Johan GARAUD, Secrétaire, à présenter le bilan sportif de la saison. Johan reprend la chronologie de la saison sportive et son palmarès ; il revient sur les résultats brillants du TEAM SENSAS 87 qui mettent en relief la qualité des performances obtenues par une majorité de licenciés.

Il souligne, que cette saison encore, la lutte pour la gagne du critérium a été acharnée entre cinq pêcheurs. Le titre s'est décidé sur les derniers concours. C'est Pascal CHARBONNIAUD qui l'emporte devant Patrice JACQUES suivi de Jean-Luc CHAPUT, de Stéphane FOUILLADE et de Guillaume BREGEAT. Ces cinq pêcheurs représenteront la Haute-Vienne l'année prochaine (quatre d'entre eux le feront pour la deuxième année consécutive).

Le club de Saint-Pardoux Pêche Compétition est ainsi mis à l'honneur puisqu'il place 3 de ses membres dans les 5 premiers. Et l'équipe gagne largement le challenge inter-club 2011.

C'est un repêché de dernière minute qui survole la finale du critérium en faisant deux belles manches : Bruno SIMON l'emporte ainsi devant Christian LAMARGUE et André GUYONNAUD.

Challenge « Les 3 Pêches ». L'idée d'associer trois techniques au sein d'une même compétition paraissait séduisante à tous l'hiver dernier. Mais... lors de la première manche, seules 6 équipes dont 3 de l'extérieur se sont déplacées. Les 2^e et 3^e manches ont du être annulées, faute d'inscriptions suffisantes. Le C.D. a donc décidé d'abandonner ce challenge. Il est cependant à noter que notre projet n'était pas si mauvais puisqu'il a été repris par plusieurs CD voisins qui ont trouvé l'idée très intéressante. Certains dans l'assemblée évoquent la faute d'un calendrier trop chargé. C'est une explication possible.

BULLETIN ANNUEL 2011

Stéphane FOUILLADE présente ensuite le bulletin 2011 réalisé une nouvelle fois à 100 % par Alain MONTEAUX. Il remercie M. VERDIER et A.M. GRANDJEAN qui ont pris bon nombre de photos. Les bulletins ont été remis aux représentants des clubs (lors de la dernière réunion de COM DIR), charge à lui de les répartir entre ses licenciés, ou distribués aux licenciés individuels. Le Président se charge de la transmission aux institutions départementales, régionales et nationales lors des demandes de subventions ainsi qu'au monde de la pêche associative (FD et AAPPMA participant à la pêche de compétition). Le bulletin est également facilement consultable et téléchargeable sur notre site.

RESULTATS DU VOTE DES VOEUX

La Commission de Contrôle remet les PV de vote au Président qui donne les résultats du vote des vœux. (*Voir Annexe I*). Le Président détaille les conséquences des choix exprimés par l'Assemblée Générale et un dialogue s'instaure. La discussion devient houleuse à propos du vœu n° 5 adopté par 6 voix contre 5 et 2 abstentions. La prise en charge par la Haute-Vienne de la 3^e Division nationale Mixte ne plaît pas à certains clubs qui ne veulent pas participer à cette organisation.

Les arguments sont ceux déjà débattus en réunion de COM DIR... les non-volontaires remettant sur le tapis les problèmes rencontrés lors de l'organisation de la Promo Jeunes 2010. Certains parlent de démissionner du COM DIR et signalent d'ores et déjà leur absence pour ce championnat. D'autres font remarquer que ce championnat national concerne une bonne proportion de pêcheurs du 87 (6 sur 45) et qu'il est toujours préférable de « jouer » à domicile plutôt qu'à l'extérieur.

Le président déclare que la majorité s'étant prononcée pour l'organisation, la décision sera transmise au président du CR. Mais il pense que le problème du parcours se pose toujours. Sur la Vienne, le parcours proposé est viable : Le Palais, Quai Allende et Pré de l'Etoile à l'Aiguille. Le problème des entraînements peut se poser au Palais où la commune ne voudra peut-être pas confier les clés de la barrière en semaine. Le Président informe l'assemblée que l'AAPPMA de Rochechouart a proposé son parcours poissonneux et son site bien pourvu pour l'hébergement mais certains pêcheurs déclarent qu'à leur avis il n'y a que 2 secteurs de 15 possibles et que le secteur de la chaussée est trop court.

Le Président conclut qu'en tout état de cause, après accord de la FFPSC, il reviendra au COM DIR d'appliquer la décision de l'AG, c'est-à-dire d'étudier le meilleur choix, d'évaluer les possibilités et de finaliser le projet à présenter à la FFPSC. Il ajoute qu'il ne suffit pas de vouloir organiser une manifestation : il faut aussi pouvoir. Il demande aux clubs partisans de cette organisation de se manifester auprès de lui pour qu'il puisse évaluer le nombre de volontaires potentiels.

CALENDRIER 2012

Le Président présente ensuite le pré-calendrier 2012, établi fin novembre après l'examen des propositions de chaque club. Des modifications pourront y être apportées à l'issue de l'AG de la FFPSC mais nous partons sur une base de 18 concours critérium, dont les dix meilleurs seront pris en compte pour le classement final. Le concours de Rochechouart organisé le 23 octobre 2011 comptera pour l'année 2012.

Rochechouart propose également d'organiser la 3^e Division départementale coup, avec l'aide du CD. Toutefois, la date prévue (28 & 29 avril) ne convient pas car elle tombe en période de fraie. Le président de l'AAPPMA donne deux dates en remplacement : le week-end des 24 & 25 mars 2012, c'est très tôt dans la

saison mais cela pourrait être prolifique pour la pêche. De plus, l'étang n'étant pas encore ouvert au public à cette date. La seconde date est le week-end des 27 & 28 mai (si l'interrégional est supprimé comme probable). Mais cela ferait disputer la 3^e et la 2^e division coup sur deux week-ends successifs.

Le Président sollicite l'avis de l'assemblée sur le choix de la date la plus appropriée à défaut d'autres candidatures pour l'organisation. Après une courte discussion, il demande aux pêcheurs présents qui participeront à cette 3^e division 87 de voter pour une des deux dates à main levée. C'est la date des 24 & 25 mars 2012 qui est retenue pour la D3 Coup 87. S. Fouillade en avisera L'AAPPMA de Rochechouart.

Le Président informe l'assemblée qu'à l'échelon régional, les dates des championnats risquent d'être perturbées par d'autres calendriers : à la date retenue par le CD 87 pour le Régional Limousin Mixte (25/26 août), se déroule la 1^e division nationale vétérans, que le CD 23 souhaite organiser. Et à la date prévue pour le Régional Limousin Moulinet (01/02 septembre), ont lieu des championnats corporatifs qui concernent des pêcheurs du CD 23.

Ces déclarations provoquent un tollé général. Plusieurs pêcheurs interviennent pour rappeler que ces dates qui convenaient à tout le monde ont été fixées par un vote. Certains soulignent que, si on déplace un championnat pour un ou deux pêcheurs, ils demandent au COM DIR de modifier le calendrier départemental pour éviter de perturber leurs projets de vacances ou leur participation à telle ou telle compétition nationale. D'autres pêcheurs se demandent pourquoi prendre un championnat de 1^e D nationale alors que nous avons si peu de dates disponibles pour nos propres championnats. Le président coupe court aux revendications en signalant qu'il n'y a rien de fait, la candidature du CD 23 n'étant pas encore été retenue et qu'on verra en fonction des dates proposées à l'AG du CR.

Pour le Régional Plombée, la date du 21 octobre semble correcte et la demande d'organisation formulée par l'Ablette Palaisienne, sur le parcours de Bujaleuf, sera proposée au CR.

Le président fait ensuite la lecture des vœux soumis à l'AG de la FFPSC transmis par le président du CR. Les modifications apportées aux championnats Jeunes sont globalement approuvées par l'AG. Dans les championnats nationaux, le rétablissement d'un nombre de restants rendrait caducs la plupart de nos vœux.

QUESTIONS DIVERSES

Avant de conclure, le président informe l'assemblée que l'AG du CR devrait se réunir le 21 janvier 2012. Il confirmera cette date dès qu'il aura la réponse du président du CR.

Le président rappelle que l'AG de la FFPSC se déroulera le 29 janvier 2012 à SEDAN. Comme il n'y a aucun volontaire pour y assister, le président donnera mandat à Daniel DEPALLE, Président de CR, pour représenter le CD 87.

PALMARES

Vient le moment des remises des récompenses. Cette année, 30 lots d'une valeur de 1500 euros sont offerts aux lauréats. Le CD a investi 750 euros dont 350 euros correspondent à la participation des organisateurs de critères. Les sponsors, RAMEAU et SENSAS, ont doublé la mise. Un grand merci aux commerciaux et responsables de ces sociétés.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale à 22 h 45 et invite toutes les personnes présentes au pot de l'amitié.

**Le secrétaire,
JOHAN GARAUD**

**Le président,
STEPHANE FOULLADE**

Annexe I

Les neuf clubs sont représentés, soit 13 mandats répartis conformément aux statuts : 1 voix pour les clubs de 1 à 10 membres, 2 voix pour les clubs de plus de 10 membres.

Résultats du vote :

1 – Critériums réservés aux licenciés, inscription annuelle de 20 euros en début de saison pour faire tous les concours. Pas de dotation à chaque concours, uniquement en fin d'année, comme dans la majorité des sports où le championnat est sans dotation.

Oui : 4 Non : 9

2 – Pour qu'il y ait des restants dans les Championnats régionaux. [Vœu à porter au CR].

Oui : 11 Non : 2

3 – Si la majorité du CR vote qu'il n'y a plus de restant en Régional, le CD 87 demande que cette décision prenne effet en 2013 (résultats du Championnat 2012) et qu'il n'y ait pas d'effet rétroactif pour la saison 2012, calculée sur les résultats de 2011.

Oui : 11 Non : 2

4 – Si il n'y a plus de maintien en Régional, porter la 1^e Division départementale à 30 pêcheurs.

Oui : 12 Non : 1

5 – Organisation par le CD 87 de la 3^e Division Nationale Coup.

Oui : 6 Non : 5 Abstentions : 2

6 – Seront directement qualifiés pour la D1 départementale 87 de l'année suivante, les 3 meilleurs pêcheurs du classement général du Critérium de la saison qui ne sont pas déjà en division égale ou supérieure (ce fut déjà le cas il y a quelques années).

Oui : 12 Non : 1